



www.apceg.info

APCEG Association nationale des Professeurs de Communication, Economie et Gestion

Présidente : Sylvie Cordesse Marot scordesse@andorra.ad
Grand rue 48230 Chanac Tel +33 6 70 65 06 85 - +376 34 83 26

Le 7 octobre 2011

Sylvie Cordesse Marot
Présidente APCEG
Grand rue,
48230 Chanac
Tél : 00 376 72 20 38

À

M. Luc Chatel,
Ministre de l'Éducation nationale, de la
Jeunesse et de la Vie associative
luc.chatel@education.gouv

Objet : demande d'un moratoire sur la réforme de la filière STG

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative

L'APCEG est la seule association professionnelle des professeurs d'économie et gestion. Nous enseignons les disciplines technologiques ainsi que l'économie, le droit et le management dans la filière STG de la seconde PFEG jusqu'au BTS. En tant que présidente, je tiens à vous faire part de l'indignation de mes collègues devant le passage en force que vos services sont en train d'effectuer en ce qui concerne la réforme des premières et des terminales STG.

Les professeurs considèrent que rien ne justifie la précipitation avec laquelle cette réforme a été conçue. Notre filière a été créée en 1968. Elle est restée « G » pendant 25 ans. En 1992, elle a été réformée pour « STT » qui a duré 13 ans avant de devenir « STG » en 2005. Nos programmes ont donc 6 ans seulement. Certes ils doivent être actualisés régulièrement, mais pourquoi changer maintenant le nom de notre filière qui commence juste à être identifié par les élèves et les familles ? Prenons le temps de penser les évolutions !

Où en sommes-nous ?

La filière STG permet à des lycéens en difficulté en seconde d'obtenir massivement le baccalauréat puis pour un grand nombre d'entre eux, un BTS et pour certains des licences professionnelles avec un bon niveau d'employabilité. Ces succès sont liés au dévouement des professeurs, à l'enseignement de disciplines nouvelles pour les élèves dans lesquelles ils n'ont jamais connu d'échec et à un travail original avec une utilisation de l'informatique qui suppose des effectifs de classes limités.

1 Les professeurs d'économie et gestion sont prêts à s'adapter à toutes les évolutions positives. Pourtant, la réforme STMG, (*publiée au BO du 29 septembre*) est passée en force contre leur avis. Le changement de nom, les suppressions de postes liés au regroupement des deux classes de

première, la diminution probable des heures à effectifs réduits vont dans un seul sens : la décrédibilisation de ces formations. De plus, la dégradation des conditions d'étude des élèves va compromettre la mission de cette filière.

2 Les projets de programmes de première et de terminale viennent d'être publiés à la grande surprise des collègues :

- vos services que nous avons rencontrés plusieurs fois depuis quelques mois, nous avaient assurés que nous serions associés à leur conception. C'est l'usage d'inviter un de nous dans les commissions de programme. Y aurait-il une méfiance à l'égard des acteurs de terrain ? Sinon pourquoi les programmes ont-ils été conçus en catimini ?
- les professeurs ne disposent que de trois semaines (du 27 septembre au 21 octobre) pour découvrir douze nouveaux programmes, les analyser, les critiquer, faire des propositions. Ce n'est pas réaliste !

Je vous demande un moratoire sur la réforme STMG ; il est encore temps de :

- revenir sur la décision de changement de nom de notre filière dans lequel lycéens, professeurs, familles ont tout à perdre et rien à gagner,
- mieux réfléchir les changements de structures de nos enseignements. Il faut pérenniser nos succès actuels ; en particulier, nous devons continuer à bénéficier de seuils de dédoublement fixés au niveau national. Les diminutions d'heures d'enseignement liées à la réforme doivent permettre d'améliorer les conditions d'étude des élèves et non de faire des économies de postes de professeurs.
- d'associer réellement les professeurs à la conception de nouveaux programmes.

Persuadée que vous savez que rien de bon ne peut se faire sans les professeurs et encore moins contre eux, et dans l'attente d'une réponse positive, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations les plus distinguées,

Sylvie Cordesse Marot
Présidente APCEG
scordesse@andorra.ad
pour le CA